

Dossier de l'OHI N° FO/599/01

**LETTRE CIRCULAIRE DE LA
COMMISSION DES FINANCES
02/2024
20 septembre 2024**

**SOUSSION DE LA PROPOSITION D'ESTIMATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2025 AU
CONSEIL DE L'OHI**

Références :

- A. Règlement financier de l'OHI – Article 8 (b).
- B. Résolution de l'OHI 2/2018, paragraphe 4

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances,

1. Conformément à la référence A, la référence B prévoit ce qui suit :

Avant la réunion du Conseil, le Secrétaire général devra soumettre les estimations budgétaires pour l'exercice financier suivant aux membres de la Commission des finances par correspondance et à titre d'information, conformément à l'article 8 (b) du Règlement financier.

2. En conséquence, la présente lettre vise à attirer votre attention sur le fait que la proposition d'estimations budgétaires pour 2025 a été publiée en tant que document devant être examiné lors de la huitième réunion du Conseil, à l'adresse suivante : <https://iho.int/en/8th-council-meeting-2024>, sous Doc. C8-05.3Arev2 – [Proposed IHO Budget for 2025](#).

3. La proposition de budget pour 2025 se base sur la seconde année du budget triennal 2024 – 2026 approuvé par l'A3 mais propose des variations. Ces variations du budget de l'OHI pour les revenus de 2025, par rapport à l'estimation approuvée, sont la conséquence de changements dans les chiffres de tonnage national déclarés et de l'augmentation de la valeur de la part de contribution de 3 %.

4. L'augmentation modeste des dépenses qui en résulte, de l'ordre de 4,7 %, couvre l'augmentation des coûts de fonctionnement du Secrétariat induite par l'inflation locale et mondiale.

5. Les Membres de la Commission des finances qui souhaiteraient formuler des commentaires sur la proposition d'estimations budgétaires pour 2025 sont invités à en informer le Secrétariat de l'OHI au plus tard le 10 octobre 2024 de sorte que tout éventuel commentaire puisse être communiqué aux membres du Conseil une semaine avant la réunion de ce dernier.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission des finances, l'assurance de ma haute considération,



Dr Mathias JONAS
Secrétaire général